

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — Express.
3 — 47 — matin, Express-Poste.
9 — 20 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 51 — matin, Omnibus.
6 — 6 — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 17 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13
Trois mois, — 5 25 — 7

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans la Patrie :

« Une dépêche publiée dans le Times annonce qu'un ultimatum aurait été adressé par le cabinet des Tuileries au gouvernement portugais. Cet ultimatum serait une mise en demeure d'ordonner, dans les quarante-huit heures, la restitution du navire français le *Charles-Georges*, et réservant en outre une indemnité dont le chiffre serait ultérieurement fixé. La dépêche ajoute que si le gouvernement du roi de Portugal refusait cette satisfaction, le ministre de France, toute la légation et même le consul, devraient immédiatement quitter Lisbonne.

« Nous avons lieu de croire que les informations du Times sont exactes. Elles nous paraissent tout-à-fait répondre à ce que l'opinion publique attend de la politique loyale, ferme et droite du gouvernement de l'Empereur. Plusieurs journaux avaient parlé de la médiation d'une puissance; nous n'avons pas pensé qu'il fût possible de faire entrer une question de cette nature dans une pareille voie.

« Un navire, portant pavillon français et ayant à son bord un délégué du ministère de la marine, a été saisi, en dehors des eaux territoriales, et placé sous le coup d'une accusation infamante. Cette capture, le jugement qui l'a suivie, faisaient remonter jusqu'à notre pavillon le soupçon d'avoir abrité un trafic illicite et odieux, que notre législation condamne et que nos mœurs réprouvent. La régularité parfaite de toutes les pièces de bord, la présence d'un agent officiel de l'autorité française, l'évidence des choses ont été sacrifiées à des indices sans portée, détruits par des preuves sans réplique. Toutes les règles du droit maritime, toutes les convenances diplomatiques ont donc été audacieusement méconnues. A cet égard, il n'y a pas de doute possible dans l'appréciation des faits. C'est pourquoi la France, selon nous, ne doit accepter la médiation de personne. C'est une affaire qu'elle est tenue de régler directement, sans intermédiaire, sans délai, sans procédure, en ne consultant que la justice et sa dignité.

« Il fallait donc en venir tout de suite à une mise

en demeure formelle et décisive. L'ultimatum nous paraît donc très-motivé, et nous sommes sûrs que la France entière y applaudira comme à un acte de dignité, et que l'Europe l'approuvera comme un acte d'équité. — Ch. Schiller. »

Les dernières instructions pour notre chargé d'affaires en Portugal sont parties de Paris hier au soir. Elles sont envoyées à Lorient, où un bâtiment de l'Etat les attendait pour les porter à Lisbonne.

(Constitutionnel.)

Le bruit courait hier que le vice-consul d'Espagne et le vice-consul de France à Tétouan, dans le Maroc, avaient été assassinés. Cette déplorable nouvelle n'est que trop vraie; mais on l'a reçue sans aucun détail, et aujourd'hui encore on n'a aucune information sur les circonstances de ce double meurtre.

Le vice-consul de France était juif, né à Tétouan même; M. Menehet-Nahon avait été attaché comme interprète à l'armée française, et il était naturalisé Français. Le vice-consul d'Espagne était juif d'origine espagnole.

Tandis qu'à Tanger toutes les races habitent indistinctement les différentes parties de la ville, à Tétouan, au contraire, les juifs et les chrétiens résident dans un quartier spécial, fermé, et dans lequel on ne pénètre que par une seule issue. C'est dans ce quartier que se trouvent les demeures des agents consulaires.

En rappelant que ces deux vice-consuls appartenaient à la religion juive, nous ferons remarquer qu'il existe au Maroc au moins six cent mille juifs, descendant, pour la plupart, d'Espagnols expulsés de leur pays au seizième siècle. Le plus grand nombre d'entre eux parlent encore la langue espagnole comme langue mère. Les juifs qui se trouvent à Tanger et à Tétouan entretiennent de constantes communications avec Oran, où demeure une partie de leurs familles et où ils se rendent pour étudier la langue française; ils donnent même à l'Algérie le nom de France. On peut affirmer que toutes les

populations juives du Maroc ont pour les Français de vives sympathies. (Patrie.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 14 octobre. — Suivant une dépêche télégraphique de Paris, publiée par le Times, la médiation d'une puissance amie, dans le différend avec le Portugal, aurait été conditionnellement acceptée par la France.

Vienne, 14 octobre. — Le Reichsgeschblatt (bulletin des lois) publie un décret prohibant l'exportation des armes, de parties d'armes et de munitions pour la Serbie, à l'exception toutefois de petites quantités qui seraient pourvues d'une passe autrichienne.

Berlin, 14 octobre. — On écrit de Copenhague, à la date du 13, que d'après une correspondance parisienne du *Væderlandet*, une circulaire du gouvernement suédois ferait quelque bruit dans les cercles diplomatiques de Paris. La Suède, comme puissance du Nord, exprime, dans cette note, de vives appréhensions, pour le cas où des troupes de l'armée de la Confédération germanique approcheraient de son territoire pour faire exécuter les décisions de la Diète.

Marseille, 13 octobre. — L'escadre de Toulon continue ses préparatifs de départ. On assure qu'elle doit se diriger sur Tétouan.

On a reçu des nouvelles du 8 septembre. Il y avait une certaine agitation dans cette ville par suite de la nouvelle donnée par l'*Englishman*, que sept mille insurgés étaient arrivés dans la province de Calcutta, mais qu'ils évitaient des engagements avec les forces britanniques. La garnison de Calcutta avait été consignée.

On fait les préparatifs pour la prochaine campagne. On espère que, par suite du gouvernement direct, les opérations seront mieux conduites.

Les actions de la compagnie continuent de fléchir. Une insurrection a éclaté à Ulivar, par suite de défection parmi les troupes. Le rajah resté fidèle est en fuite. — Havas.

FEUILLETON

CE QU'ON DONNE AUX PAUVRES

ON LE PRÊTE A DIEU.

(Suite.)

III.

Le soir, il y avait représentation extraordinaire au théâtre du Havre. Une grande cantatrice parisienne s'y faisait entendre. La salle était comble; l'effet fut magique. M. et M^{lle} Lesmarais passèrent une délicieuse soirée.

A minuit, en rentrant dans leur chambre, une même pensée leur fit lever les yeux vers la mansarde.

Elle était éclairée.

— Pauvre homme ! soupira Louise, pendant que nous nous amusions, il travaillait; pendant que nous allions dormir, il va travailler encore.... Ah ! j'ai presque remords de mon plaisir, toutes les fois que mon regard rencontre là-haut cette triste lueur perdue dans la nuit.

Vainement Etienne lui rappela que l'horloger Bernard avait de l'ouvrage dont on ne marchanderait pas le prix, et qu'à cette heure sans doute il était content.

— Content ! répétait avec amertume la jeune femme : en admettant même qu'il gagnât désormais le pain de

chaque jour, compare donc son existence avec la nôtre, Etienne. La différence est par trop grande, mon ami; et si tu veux que je redevienne complètement heureuse, il faut trouver un moyen de rendre le pauvre Bernard un peu moins à plaindre.

— Je chercherai, dit Etienne; je m'informerai.

— Je t'en prie....

— Bientôt, d'ailleurs..... après-demain..... demain même, car il y a déjà longtemps qu'il est minuit...., nous aurons à donner de l'argent à ce Bernard, nous tâcherons de lui en donner beaucoup.

Malgré tous les raisonnements de son mari, la jeune femme s'obstinait à rester sur le balcon, à contempler la terrestre étoile qui lui parlait charité.

Le lendemain, sitôt que le négociant fut revenu de la Bourse, elle s'empressa de lui demander s'il avait tenu la promesse de la veille.

— Je n'ai eu garde d'y manquer, et voici les renseignements que j'ai pu obtenir; ils sont excellents pour ton protégé. M. Bernard était horloger à Rouen; il possédait un superbe magasin sur le quai. Une signature imprudemment engagée pour un de ses amis le ruina tout-à-coup. Il aurait pu cependant conserver une certaine aisance; il préféra tout payer: il l'espérait du moins. Des circonstances fâcheuses se jetèrent en travers de ses loyales intentions. Bernard a fait faillite, et s'il travaille avec tant d'ardeur, c'est non-seulement pour nourrir son enfant et sa femme, mais encore pour s'acquitter entièrement

d'une dette qui n'est qu'à demi la sienne. Martyr du devoir, il mérite donc l'estime et l'admiration de tous. C'est un honnête homme!

— Et tu n'as rien imaginé?

— Patience, Louise! Voyons d'abord comment se termineront les choses demain.

La jeune femme attendit ce moment avec une vive impatience.

Avant même l'heure fixée par l'artisan, elle renvoyait chez lui le domestique.

Il rapporta les deux montres et l'horloge, réparées avec le soin le plus scrupuleux.

Plus une facture.

Cette facture montait à la somme..... de vingt-cinq francs.

Etienne précisément rentrait.

D'un air désespéré, Louise lui montrait ce chiffre.

— Comment veux-tu qu'il se relève avec cela? dit-elle.

— Donne-lui toujours cela, puisque nous le lui devons de par la loi humaine, répliqua Lesmarais. Nous allons voir ensuite comment payer la dette que nous impose la loi divine.

Puis, avec un sourire tout gros de mystère :

— Viens! conclut-il, en offrant le bras à sa jeune femme, avec laquelle il ne tarda pas à s'enfermer dans son cabinet.

Voici l'ordre du jour adressé par S. Exc. le maréchal Canrobert aux troupes composant le camp de Châlons :

CAMP DE CHALONS.

Ordre général.

« Soldats !

» Nous allons nous séparer ! Vous et moi nous conserverons longtemps le souvenir des utiles travaux militaires que nous avons accomplis ici, et que notre Empereur vient de couronner en appliquant lui-même avec vous, sur ce vaste terrain, les principes les plus élevés de la science glorieuse qui gagne les batailles.

» Je vous remercie du concours empressé que vous n'avez cessé de me prêter, et, plein de confiance dans vos vertus guerrières et privées, je vous dis : *Au revoir !* au jour où la patrie et le souverain qui préside à ses destinées vous appelleront encore !

» Au grand quartier général au camp de Châlons, le 10 octobre 1858.

» Le maréchal de France, commandant en chef le camp de Châlons et commandant supérieur des divisions militaires de l'Est,

» Maréchal CANROBERT. »

On écrit de Reims, le 12, au *Moniteur* :

« L'Empereur et l'Impératrice ont visité ce matin dans les plus grands détails la cathédrale et l'église de Saint-Rémi. M^{gr} le cardinal Gousset, entouré d'un clergé nombreux, appelait l'attention de Leurs Majestés sur toutes les merveilles de ces édifices. Notre-Dame de Reims a une célébrité qui rend toute description superflue. Saint-Rémi, quoique moins connu, est un des monuments les plus curieux de notre pays. Par le caractère de son architecture et par les souvenirs dont il est rempli, il plonge plus avant encore dans le passé que la cathédrale. Les augustes visiteurs qui recevaient ces basiliques ont témoigné plusieurs fois de leur profond intérêt pour les nobles et touchants objets offerts à leurs yeux.

» A Notre-Dame, l'Empereur et l'Impératrice se sont agenouillés quelques instants sur le prie-Dieu, où la veille ils avaient élevé leurs cœurs vers le ciel.

Au milieu des acclamations et des pompes de notre culte, cette prière matinale, dans cette église tout récemment si animée, si bruyante, et rendue maintenant à sa paix habituelle, avait un caractère particulièrement émouvant. On sentait une impression sérieuse chez le public peu nombreux auquel il était permis de recueillir cette marque attendrissante de la piété sincère du souverain et de son auguste compagne.

» Après cette visite, l'Empereur et l'Impératrice se sont rendus dans de vastes bâtiments, où la ville de Reims avait improvisé, en quelques jours, une brillante et complète exposition de ses produits. M. de Brunet, président de la Société industrielle, conduisait Leurs Majestés à travers de vastes salles où étaient disposés avec art ces tissus de laine qui sont la richesse et l'honneur de l'industrie rémoise.

» L'Impératrice et quelques-unes des personnes qui l'accompagnaient ont reconnu en souriant, parmi les élégantes étoffes qui attiraient leurs regards, des tissus bien souvent donnés pour des pro-

duits de fabriques étrangères. Il est à désirer que les produits de Reims portent avec fierté leur marque nationale. On ne saurait trop résister à cette mode, ou plutôt à ce travers de tous les temps, qui nous pousse à n'attacher du prix qu'à des objets tirés à grands frais d'autres pays que les nôtres.

» L'Impératrice, du reste, a donné un précieux et charmant exemple, qui ne sera pas perdu, à coup sûr. Quatre échantillons de l'industrie rémoise venaient de lui être respectueusement offerts : c'étaient une pièce de flanelle mousseline, une pièce de mérinos blanc, une pièce de drap à carreaux et enfin un de ces châles qui portent dans le commerce le nom de châles de Glasgow. Au moment où ce dernier objet lui a été présenté, la souveraine, avec une grâce qu'on ne saurait rendre, a dépuillé le riche cachemire qu'elle portait, et s'est enveloppée dans les plis triomphants du tissu national. Ce mouvement a eu quelque chose de si spontané, et a été fait avec une si touchante, une si heureuse élégance, que tous les représentants du commerce rémois, subissant à la fois le même charme, ont fait entendre le cri reconnaissant de *vive l'Impératrice !*

» Après avoir examiné les tissus, Leurs Majestés ont voulu voir les animaux dont on les tire. On leur a montré quelques-uns des types les plus précieux de la race ovine, entre autres ces moutons désignés sous le nom de métis mérinos franco-espagnols.

» Ainsi s'est accomplie cette dernière visite, montrant en quelque sorte dans l'intimité de leur existence journalière les augustes personnages qui, la veille, étaient apparus dans tout l'éclat de leur rang illustre. Du reste, même dans cet abandon de la vie familière, il y a une puissance et une puissance suprême que l'Empereur et l'Impératrice conservent et exercent toujours : c'est la toute-puissance de la bonté. »

FAITS DIVERS.

QUATRIÈME CONCOURS.

La *France Littéraire* décernera, au mois d'avril 1859, aux meilleurs travaux en prose ou en vers qui lui auront été adressés d'ici au 1^{er} mars, rue St-Joseph, 29, à Lyon, un volume de choix et d'une valeur proportionnée au mérite de chacun de ces travaux, le nombre des prix n'est pas limité. Les compositions en prose ne doivent pas excéder 5 ou 6 pages, les poésies, environ 60 vers. Les sujets sont entièrement laissés au choix des concurrents et aucun genre de production ordinaire n'est exclu. — Chaque ouvrage portera une épigraphe répétée sur un billet cacheté et renfermant le nom et l'adresse de l'auteur. — Les pièces couronnées seront insérées avec des réflexions dans la *France Littéraire*, puis imprimées séparément en un volume offert à prix réduit au lauréat.

— Il vient de se passer dans le Michigan une étonnante aventure dont nous trouvons les péripéties dans la *Tribune*, de Détroit.

Jedi derbier, une ascension en ballon eut lieu à Adrian, à l'occasion d'une fête des écoles du dimanche. Le ballon était bien construit et de grandes dimensions ; car, après son gonflement, il atteignait à la hauteur d'une maison de deux étages. Vers neuf heures du matin, deux personnes, MM. Bannister

et Thurston, prirent place dans la nacelle, et après être restés quarante minutes dans les airs, à une hauteur considérable, ils descendirent, sains et saufs, dans la direction de Tolédo, au milieu des bois qui avoisinent Riga, comté de Lenawee. Les gens des environs accoururent à l'aide des aéronautes, et l'on se mit à dégonfler le ballon pour le rapporter à Adrian.

Dans ce but, l'aérostat fut couché sur le côté, afin d'enlever plus aisément le filet et de faire agir la soupape. M. Ira Thurston ôta son habit, s'attacha aux cordages, et donna l'ordre de détacher la nacelle, tandis que lui-même maintiendrait le ballon dégonflé en partie par son propre poids. Malheureusement, son calcul se trouva faux, car, à peine débarrassé du poids de la nacelle, le ballon s'enleva comme une fusée, en emportant avec lui l'infortuné aéronaute dans un réseau de cordes et de soie. Ce fut dans cette position que ses compagnons, frappés d'horreur le virent monter et disparaître peu à peu au milieu des nuages. Il n'y avait pas à se dissimuler qu'aucun moyen possible n'était laissé à l'aéronaute pour opérer sa descente. La portion du ballon encore gonflée de gaz se trouvait à douze ou quinze pieds au-dessus de sa tête. Il était sans ressource pour arriver à la soupape ou pour la faire agir, et il lui était aussi impossible de perforer le tissu pour ouvrir une issue au gaz. Se cramponner et se fixer de son mieux à son soutien précaire, et se laisser emporter où les courants de l'atmosphère pousseraient le ballon, voilà tout ce qui lui restait à faire.

La machine aérienne abandonnée à elle-même continuait toujours à monter, poussée dans la direction du Détroit et du lac Erié. Partie à onze heures, on l'aperçut un peu après midi, de Blissfield (comté de Lenawee), paraissant être à une hauteur de trois milles, et de la grosseur d'une étoile. A une heure et un quart elle avait encore monté, et n'était presque plus visible dans la direction de Malden. Quelques instants plus tard, on avait cessé de l'apercevoir.

Que se passa-t-il à partir de ce moment ? Le malheureux aéronaute continua-t-il à se maintenir sur son éffrayant support ? La rarefaction de l'air, en lui faisant perdre connaissance, déterminait-elle une chute dont la pensée fait frissonner ? Ou, ce qui serait pis encore, M. Thurston a-t-il perdu graduellement ses forces, sans perdre le sentiment de sa position jusqu'au moment où il aura été lancé dans l'espace ? C'est là une énigme terrible dont le mot ne sera sans doute jamais connu.

Il reste cependant une chance qu'il en soit autrement. Une dépêche télégraphique arrivée de Détroit, est ainsi conçue :

« Le ballon qui a emporté jendi M. Thurston s'est abattu quatre heures plus tard près de Baptiste-Creek (Canada Onest). M. Thurston y a été vu suspendu encore peu de temps avant qu'on ait pu assujétir l'aérostat, ce qui fait supposer qu'il doit être dans les marais qui bordent le lac Saint-Clair. Les recherches se poursuivent au milieu d'une agitation générale dans le pays. »

N'est-il pas à espérer que M. Thurston se sera volontairement laissé tomber dans les hautes herbes ou à la surface d'une eau peu profonde, pour échapper au dernier danger d'un choc fatal lorsque

IV.

M. Lesmarais s'assit, prit une plume et écrivit la lettre suivante :

« Monsieur,

» Une personne qui vous a fait tort autrefois de 5,000 francs se trouve en position de vous les restituer aujourd'hui. Vous les trouverez sous cette enveloppe... Tout ce que vous demande le coupable repentant, c'est de ne pas chercher à le connaître ?... »

Par-dessus l'épaule de l'armateur, sa femme le regardait écrire.

— Est-ce tout ? demanda-t-elle, en voyant qu'il s'arrêtait pour ployer ce billet anonyme.

— A peu près..., répondit en souriant Etienne, qui prit dans un tiroir cinq billets de mille francs et les fit entrer dans l'enveloppe où il venait d'introduire la lettre, et sur le revers de laquelle il écrivit :

« A Monsieur,

» Monsieur Bernard, horloger. »

— Comprends-tu ? dit alors Lesmarais à sa femme ; et dans les grappes retombantes de sa chevelure il jouait avec les barbes de la plume qu'il tenait encore à la main.

— Oh ! fit-elle, tu es le meilleur des hommes ! Cependant....

— Cependant ?...

— Si jamais personne n'a volé ce monsieur Bernard ?...

— Il a été pendant dix ans dans les affaires... sois donc tranquille !

— Une dernière observation...

— Parle !

— Comment lui faire parvenir ce billet sans qu'il puisse se douter ?...

— Le premier commissionnaire venu.... Vingt francs pour se taire et pour s'enfuir après avoir remis le billet... Je réponds de tout !

— Eh bien, va vite !

Lesmarais sortit aussitôt et ne tarda pas à reparaitre en disant avec un air mystérieux et triomphant :

— C'est fait !

Puis, comme il était juge au tribunal de commerce et que l'heure de la séance était arrivée, il s'enfuit :

Au dîner, M^{me} Lesmarais s'attendait à le voir reparaitre avec de grands airs joyeux. Tout au contraire, ce fut avec un visage consterné, presque furieux, qu'il revint.

— O mon Dieu ! se récria Louise, qu'as-tu donc ?

— Ce que j'ai ?... J'ai qu'au moment de clore la séance, en ma qualité de vice-président, j'ai dû décacheter cette lettre de monsieur Bernard !

» Monsieur le Président,

» Une somme de cinq mille francs vient de m'être restituée par une personne anonyme qui prétend m'en avoir fait tort autrefois. Cet argent appartient donc à ma famille, et je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien en faire la répartition entre mes créanciers. »

— Hein ! qu'en dis-tu ?

— Ainsi donc, il ne lui restera rien de cet argent ?...

— Absolument rien !... Diable d'homme, va !... Nous n'avons pas de chance, ma pauvre Louise... Tomber précisément sur un puritain commercial ! C'est sublime ce qu'il fait là... et j'en ferais peut-être autant moi-même... mais, ça n'a pas le sens commun !...

Louise semblait atterrée.

— Comment nous y prendre maintenant pour le tirer de sa misère ? reprit Etienne. Quant à moi, je ne vois plus de moyen : ça me semble impossible !

— Cherchons encore ?... dit-elle.

V.

Il est parfois difficile de faire le bien.

Durant la semaine suivante, M. Lesmarais se mit martel en tête pour faire accepter ses secours à l'horloger Bernard.

En dernier lieu, la jeune femme eut l'idée de prendre pour auxiliaire le curé de la paroisse, un digne et bon vieillard qui depuis vingt ans, menait rude guerre à toutes les misères havraises, et qui les connaissait bien.

Il réussit.

Mais ce qui surtout décida le succès, ce fut la position désespérée de la femme de l'artisan.

Elle se mourait, lorsque le prêtre parut.

Etienne et Louise n'eurent guère le temps de s'applau-

le ballon toucherait terre dans des conditions impossibles à prévoir ou à régler?

(Courrier du Havre.)

— Des essais de dressage tentés sur les lamas du Muséum d'histoire naturelle de Paris, ont été couronnés d'un succès complet. Aujourd'hui, ces animaux se laissent facilement monter et diriger avec un mors, et même à l'aide d'un simple caveçon. Leur allure consiste en une sorte d'amble assez rapide et qui n'a rien de fatiguant pour le conducteur.

On soumet, en ce moment, à des essais analogues un mulet provenant du croisement d'un hémione et d'une ânesse, ainsi qu'un onagre ou âne sauvage d'Abyssinie, qui s'est montré jusqu'à présent assez indocile, mais dont on ne désespère pas de triompher. On se propose de s'occuper ensuite du dressage de l'hémione. « Les hémiones, disait Sonnini, il y a un demi-siècle, seraient les meilleurs bidets du monde, s'il était possible de les apprivoiser. » La ménagerie du Muséum possède aujourd'hui plusieurs hémiones remarquables par leur vigueur et leur belle conformation, et l'un de ces élégants solipèdes a été naguère apprivoisé au point de pouvoir être conduit à grandes guides de Paris à Versailles. La domestication complète de l'hémione, c'est-à-dire la vulgarisation de l'emploi de cet animal comme bête d'utilité ou d'agrément, est une question qui ne peut manquer d'intéresser vivement le public et, en particulier, tous les zoologistes.

— Les chemins de fer à l'américaine, c'est-à-dire à traction de cheval, seront le complément probable des chemins de fer à vapeur. Ceux-ci, exigeant pour leur construction et leur entretien des dépenses considérables, ne peuvent être appliqués avec fruit que sur les lignes d'une réelle importance, reliant entre eux des centres considérables de population et d'industrie. Mais, en dehors de ces lignes, il existe des centres agricoles qui auraient un grand intérêt à être rattachés aux voies ferrées par un service de locomotion à la fois rapide et économique. Des projets sont à l'étude pour établir en France un réseau de chemins de fer à l'américaine destinés, en se reliant aux grandes lignes à vapeur, à combler les lacunes qu'elles offrent sur leur parcours.

Le département du Pas-de-Calais va être doté d'un chemin de fer à traction de chevaux. Ce chemin, commençant à Arras, aboutira à Etaples, avec embranchement sur Verton.

CHRONIQUE LOCALE.

Deux escadrons de cuirassiers, venant d'Angers, se rendant à Poitiers, passeront à Saumur le 30 de ce mois.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET.

TAXE DU PAIN du 16 octobre.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes, 15 c. » m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes, 12 c. 50 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes, 10 c. » m.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On n'a reçu aucun nouveau détail sur les meur-

dir de leur victoire : quelques jours plus tard, la porte d'en face était tendue de noir.

Ils pourvurent à toutes les dépenses de la triste cérémonie. Le désespoir de Bernard était tel, qu'il en avait presque oublié sa fierté.

Le soir venu, pour la première fois depuis longtemps, Louise ne vit pas s'allumer la lampe derrière la vitre de la mansarde. Mais, hélas ! ce n'était pas le repos qu'annonçait cette obscurité, c'était la fiévreuse prostration de la douleur.

Dès le lendemain soir, effectivement, la lumière reparut.

La jeune femme continua d'y porter fréquemment les yeux. Souvent elle la montrait à son mari.

— Que veux-tu que j'y fasse ? Répondait-il. Il ne veut plus rien accepter, maintenant : il prétend qu'il n'a plus besoin de rien, que son travail lui suffit.

— Mais alors, pourquoi le prolonger ainsi ? Il a recommencé de plus belle à travailler toutes les nuits.

— Il veut se réhabiliter, c'est évident : voilà son but.

— Si nous le faisons réhabiliter malgré lui ?...

— Impossible !

M^{me} Lesmarais avait parlé sérieusement : elle n'eût reculé devant aucun sacrifice pour changer le sort de l'artisan, pour éteindre cette maudite lumière qu'elle ne pouvait s'empêcher de regarder au retour de chaque fête, et qui projetait comme une lueur lugubre sur toutes les joies de son opulence et de sa jeunesse. On ne saurait croire

tres de Tétouan. Mais on considère toujours comme certain que ce sont les vice-consuls de France et d'Angleterre, et non celui d'Espagne, qui ont été frappés par les assassins. — Havas.

Marseille, 14 octobre. — Les nouvelles de Constantinople arrivent avec la date du 6 octobre.

La Porte avait opéré de nombreuses suppressions d'emplois et avait résolu de réduire l'état-major de l'armée. La paie des troupes était généralement arriérée. Deux nouveaux bataillons de renfort avaient été envoyés à Candie où la fermentation augmentait.

D'après l'Espérance, d'Athènes, du 7 octobre, les Candiotes en armes avaient repoussé les perceptions des impôts et réclamé la révision promise. Dans la nuit du 6 octobre, la populace turque avait réveillé à grands cris le gouverneur en prétendant que les chrétiens complotaient le massacre des musulmans.

Le bruit était répandu que les Monténégrins s'étaient emparés des hauteurs du port Soutorino.

La dernière caravane qui était en route pour Jérusalem, a dû se dissoudre ; le consul ayant jugé peu sûre la situation de l'intérieur du pays.

Londres, 14 octobre. — Officiel. — Les nouvelles de Bombay sont du 24 septembre. — Les deux régiments du Mooltan ont été presque entièrement exterminés.

Quatre émissaires de Nena-Sahib ont été pris et pendus.

Les réfugiés de Gwalior, sous les ordres de Tantia-Topee, ont occupé Julra-Patum, où ils ont pris 40 canons et des trésors considérables. Le 13, ils ont été battus complètement par le général Michel, qui leur a enlevé 30 canons. Dans cet engagement, la perte des Anglais a été insignifiante.

Nantes, 15 octobre. — M. le vicomte de Paiva est parti aujourd'hui de St-Nazaire, où il s'est embarqué pour Lisbonne, à bord de la Ville de Cadix. Le bruit est accrédité ici que ce voyage a pour but de faciliter l'aplanissement des difficultés soulevées par l'affaire du Charles-Georges.

Trieste, 15 octobre. — Lord Redcliffe a reçu la visite des ministres de la Porte, et lui-même a fait visite au cheik Ul-Islam. On dit que la Porte a refusé la location de Périm à l'Angleterre.

La conférence relative au Monténégro a été ajournée à la semaine prochaine, par suite d'une indisposition du représentant de l'Autriche.

Lord Redcliffe est attendu à Athènes vers le 23 octobre. — Havas.

Nous continuons à citer un nouvel extrait du rapport des certificats sur le rétablissement de la santé parfaite, sans médecine, ni purges, ni frictions, par la délicieuse farine de santé DU BARRY, de Londres, qui économise en remèdes 50 fois son prix, pour les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorroïdes, vents ; tout désordre de l'estomac, du bas-ventre, des poudrons, des nerfs et du foie ; acidité, pituite, nausées, vomissements après repas et en grossesse, douleurs, aigreurs, diarrhée, crampes, spasmes, insomnies, toux, asthme, phthisie, dartres, éruptions, mélancolie, épuisement, dépéris-

jusqu'où va la persistance de certaines pensées dans le bien plus encore peut-être que dans le mal. Sans cesse M^{me} Lesmarais avait devant les yeux le souvenir de Bernard, sans cesse elle s'ingéniait à le secourir en imagination. C'était le rêve qui visitait le plus souvent sa luxueuse couchette. Elle se voyait avec le costume et la puissance d'une fée : d'un coup de baguette elle transformait la misérable mansarde en une riante maisonnette sur le coteau d'Ingouville ; elle métamorphosait le sombre Bernard en un homme heureux.

Mais, hélas ! ce n'était qu'un rêve, et, ne pouvant le réaliser à l'égard de son voisin, elle se retourna vers d'autres misères, plus faciles à secourir, et pour lesquelles elle devint véritablement une bonne fée, une providence.

— Je n'y ai pas de mérite, répondit-elle aux félicitations de plus en plus affectueuses de l'armateur ; je m'efforce d'oublier Bernard !

Pauvre jeune femme, elle avait beau faire : la fatale lueur était toujours là devant ses yeux : elle s'alluma chaque soir durant bien des mois ; durant de longs hivers, elle fit scintiller la vitre souvent fleurie par le froid.

Une nuit cependant, en rentrant du bal, les époux Lesmarais remarquèrent que la mansarde n'était pas éclairée.

Même observation, le lendemain.

— Il cède à la fatigue, pensèrent-ils ; il se repose enfin !

Hélas ! oui, Bernard se reposait... Il était mort ?...

(La suite au prochain numéro.)

sement, manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

CERTIFICATS : N° 41,071 : le célèbre professeur docteur-médecin Ure, de constipations et nervosité. — N° 42,614 : le docteur-médecin Harvey, de diarrhée et nervosité. — N° 43,816 : le docteur-médecin Wurzer, de Bonn, de consommation (phthisie) toux, asthme. — N° 47,121 : M^{lle} E. Jacobs, de souffrances horribles des nerfs, indigestions, éruptions, hystérie, mélancolie. — N° 48,314 : M^{lle} E. Yeoman, de dix ans de gastrite et de toutes les horreurs d'une irritabilité nerveuse. — N° 49,842 : M^{me} Marie Joly, qui souffrait depuis 50 ans de constipation, indigestion, des nerfs, asthme, toux, flatulences, spasmes, et nausées. — N° 36,212 : M. le capitaine Allen, de la marine royale, sa fille d'épilepsie.

Cette farine est vendue, par tous les épiciers et pharmaciens, en boîte de ferblanc, de 1/2 k. à 4 fr., 1 k. 7 fr., 2 1/2 k. 16 fr., 6 k. 32 fr. ; en qualité double, 1/2 k. 8 fr., 1 k. 14 fr., 2 1/2 k. 32 fr., 5 k. 58 fr. Les 5 et 6 k. s'expédient franco. — Dépôt à Saumur, chez M. A. PIE fils, droguiste. (503)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 7 au 14 octobre.

La rente 3 0/0 ferme aujourd'hui à 75 45, c'est-à-dire avec une baisse sensible sur le cours de la semaine dernière. Elle a été amenée à ce prix par plusieurs jours de lutttes très-vives et de réalisations, ainsi que par l'inquiétude légère qu'a fait naître ici l'augmentation de l'escompte sur quelques places allemandes. C'est même exagérer la situation que d'appliquer le mot d'inquiétude à des préoccupations déjà en partie dissipées.

Quoi qu'il en soit, la réalisation que nous constatons est loin d'avoir un caractère trop défavorable. Dans l'intérêt de la hausse, et sans faire aucunement preuve d'optimisme, on peut se féliciter d'un temps d'arrêt qui permet aux cours de se consolider, et qui allégera certaines positions douteuses. La solidité des tendances ascensionnelles de la place se démontre mieux par la lenteur de la baisse que par la rapidité de la hausse. Si la confiance des capitalistes commençait à s'ébranler, les réalisations, les ventes arriveraient en si grand nombre, que la rente ne se maintiendrait pas longtemps à ses prix actuels.

Quel qu'ait été le calme de la rente, elle n'a pas cessé d'ailleurs de se maintenir à la tête des valeurs, et toutes les fluctuations du marché n'ont fait que refléter sa marche. Les chemins sont restés assez lourds depuis la liquidation. Toutefois la réaction n'a pas fait de grands progrès cette semaine. La faiblesse des chemins est surtout le résultat de la baisse de la rente, et il n'est pas douteux que le 3 0/0, en se relevant, amènerait aussitôt une vive reprise sur les chemins. Les recettes de la semaine dernière pouvaient, jusqu'à un certain point, servir de prétexte à leur réaction ; il serait juste qu'ils profitassent maintenant de l'amélioration constatée cette semaine dans les relevés hebdomadaires.

L'Orléans a été assez faible depuis qu'on a détaché un coupon sur cette valeur. Il ferme aujourd'hui à 4560 ; le Nord ancien reste lourd à 972 50 ; le Nord nouveau à 620 ; le Lyon, dont les recettes ont augmenté de 206,000 francs cette semaine, se tient avec fermeté de 880 à 878 75 ; le Midi est tombé à 597 50 ; l'Ouest à 615. Les chemins autrichiens, après une réaction assez importante, se relèvent à 663 ; les Ardennes, le Dauphiné, l'Est donnent lieu à des affaires peu considérables et restent stationnaires. Le Beziers est très-offert.

La spéculation s'est portée avec empressement, ces jours-ci, sur les chemins lombards-venitiens. La grande opération que cette Compagnie vient d'accomplir à Vienne explique la faveur dont ses actions sont l'objet. Elles se traitent de 650 à 640 ; mais le découvert, qui s'est formé depuis peu sur cette valeur, permet d'espérer une vive reprise. On recherche déjà les actions nouvelles à l'émission, avec une prime de 75 à 85 fr.

Les actions de la ligne d'Italie vont être transformées en titres de 500 francs par l'échange de deux actions anciennes pour une nouvelle, et un appel de 50 francs permettra à la Compagnie de pousser les travaux de la deuxième section de la ligne et de satisfaire aux dispositions du décret concernant les valeurs étrangères, qui veut que les titres, pour être cotés, soient libérés des sept dixièmes.

Le marché industriel est calme. On négocie d'une manière suivie les actions de la Caisse centrale de l'industrie à 105 et 110 francs. Le Comptoir Bonnard se traite à 70 francs et ses titres sont rares à ce prix. On offrait les Omnibus de Londres à 45 75. La défaveur de ces actions s'explique par le résultat de l'assemblée générale, qui convertit cette Société en une Compagnie anglaise.

On annonce la clôture prochaine de l'émission des obligations hypothécaires du square d'Orléans, qui offrent aux capitaux les garanties les plus sérieuses.

La grande affaire sur laquelle se portent en ce moment les préoccupations de notre marché est l'entreprise du canal de Suez, dont on annonce l'émission très-prochaine.

A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 14 OCTOBRE.

3 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 75 45.

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 93 50.

BOURSE DU 15 OCTOBRE.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 75 25.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e COURTOIS, notaire à Brézé (Maine-et-Loire), et de M^e Ch. LEFEBVRE, avoué à Caen, rue Saint-Martin, n° 68, successeur de M. Vigoureux.

VENTE D'IMMEUBLES

Faisant partie
DU

DOMAINE DE LANCON,

Situé sur les communes de Brézé, Saint-Just-sur-Dive, Montreuil-Bellay et Méron.

L'adjudication aura lieu en l'étude de M^e COURTOIS, notaire à Brézé.

SAVOIR :

Pour les immeubles compris sous les §§ 2, 3, 4, 5, 6 et 7,

Le dimanche sept novembre mil huit cent cinquante-huit, à midi;

Et pour ceux formant les §§ 1 et 8,

Le lendemain, huit novembre, à la même heure.

DÉSIGNATION :

§ I^{er}. Pièce de terre du Gué-Vilain, située commune de Brézé, comprise sous les n^{os} 228 et 229 de la section E du plan cadastral, et divisée en onze lots.

Mises à prix réunies. . . 15,186 fr.

§ II. Pièce de terre de la Forêt, située commune de Brézé, faisant partie des n^{os} 251 et 252 de la section E du plan cadastral, et divisée en sept lots.

Mises à prix réunies. . . 4,445 fr.

§ III. Pièce de vigne et terre, située sur les communes de Saint-Just-sur-Dive, formant les n^{os} 511, 512, 513 de la section B du plan cadastral, et de Brézé, faisant partie du n^o 254 de la section E du plan cadastral, divisée en huit lots de huit à quinze inclusivement.

Mises à prix réunies. . . 6,600 fr.

§ IV. Pièce de la Couture et du Logé, située commune de Saint-Just-sur-Dive, formant les n^{os} 510, 256 et 509 de la section B du plan cadastral de ladite commune, divisée en quinze lots de seize à trente inclusivement.

Mises à prix réunies. . . 11,180 fr.

§ V. Pièce de terre de Ponteneau, située commune de Saint-Just-sur-Dive, comprise sous les n^{os} 508 de la section B du plan cadastral, divisée en trois lots, de trente-un à trente-trois inclusivement.

Mises à prix réunies. . . 3,960 fr.

§ VI. Pièce de vigne et terre de la Justice, située commune de Montreuil-Bellay, divisée en cinq lots.

Mises à prix réunies. . . 3,910 f.

§ VII. Cave à Brézé. Une cave en roc, située à Brézé, cour aux Jouannes, avec un pressoir sans ustensiles, droit au puits et cour commune devant.

Mise à prix. . . 200 fr.

§ VIII et dernier. Bois de Méron. Le bois de Méron, situé commune de ce nom, en un seul lot, contenant environ cinquante-cinq hectares quarante-cinq ares.

Mise à prix. . . 55,000 fr.

Voir, pour plus ample désignation, le numéro de ce journal du 9 octobre 1858.

Pour les renseignements s'adresser : 1^o A M^e COURTOIS, notaire à Brézé, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété;

2^o A M^e Ch. LEFEBVRE, avoué à Caen;

3^o A M. PAYEN, propriétaire, demeurant à Caen, rue Vilaine. (504)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER

MAISON ET REMISE,

Sises à Saumur, rue de la Petite-Douve, n^o 15, joignant M. Simon, huissier. (494)

COUPE DE BOIS-TAILLIS.

A VENDRE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Par le ministère de M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay,

Le jeudi 28 octobre 1858, à midi,

A Méron, en la maison de M. PERRAULT, En deux lots qui pourront être réunis,

La coupe de bois-taillis des bois de Méron, sis en la commune de Méron, de l'âge de 17, 12 et 11 ans, d'une contenance de 15 hectares environ.

Ces bois sont d'une exploitation facile; ils joignent deux chemins publics, et sont traversés par une allée.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay. (505)

A AFFERMER

AUX ENCHÈRES,

En l'étude et par le ministère de M^e BEDON, notaire aux Rosiers,

Le dimanche 31 octobre 1858, à midi,

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1859,

La

FERME DES PRÉS-BLONDEAUX, Située commune des Rosiers,

Appartenant à la Fabrique de l'église des Rosiers.

Cette ferme, actuellement exploitée par le sieur François Cirot, consiste en bâtiments d'habitation et d'exploitation, et en 4 hectares 79 ares 97 centiares de terres labourables.

La mise à prix est fixée à 400 fr.

S'adresser, pour connaître les conditions, à M. PATOUËLLE, géomètre-expert aux Rosiers, trésorier de ladite fabrique, ou à M^e BEDON, notaire aux Rosiers. (506)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON,

Située à Saumur, route de Tours, Faubourg de la Croix-Verte, ET UN TERRAIN PROPRE A BATIR Situé route de Rouen,

Dépendant de la maison et y appartenant; le tout occupé par le sieur Philippe-Marquis.

S'adresser, pour voir les lieux, audit sieur PHILIPPE-MARQUIS, et, pour traiter, à M^e LEROUX, notaire. (507)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 17 octobre 1858, à midi, En l'étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, rue des Potiers, n^o 11, de construction récente, consistant en caves, rez-de-chaussée, premier étage, greniers, cour et jardin. Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser audit notaire. (487)

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n^o 3. S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

En totalité ou par parties,

La jolie Propriété de la Bienboire, Sise commune de Souzay.

1^{re} Qualité de VIN des Coteaux. S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A Céder

UN FONDS DE FERBLANTERIE, Situé à Saumur, rue Royale. S'adresser à M. COTELLE. (483)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Au château de Brézé,

Le dimanche 31 octobre 1858, à deux heures après midi,

BEAUX CHÊNES ET PEUPLIERS

Dépendant de la terre de Brézé, Et les

COUPES DE BOIS-TAILLIS

Ci-après désignés :

1^o La coupe du bois des Rouères, située commune d'Épieds, contenant 9 hectares 88 ares 25 centiares.

2^o La coupe de la taille des Pommiers, située commune de Brézé, contenant 10 hectares 99 ares 58 centiares.

3^o La coupe de la Haute-Gallienne, située commune de Brézé, contenant environ 11 hectares.

4^o La petite coupe du bois semis de la Bouchardière, située commune de Brézé, contenant 1 hectare 4 ares 18 centiares.

5^o La coupe de la Bouchardière, située commune de Saint-Cyr, contenant 15 hectares 96 ares.

6^o Cent huit pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la coupe du bois de la Roche, commune de Saint-Cyr.

7^o Trois cents pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la coupe de la Fosse-de-Bournée, commune de Brézé.

8^o Cent cinquante pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la coupe du bois Jamin, commune de Brézé.

9^o Quarante-six pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés au bois des Rouères, commune d'Épieds.

10^o Vingt-cinq pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la pièce des marais d'Asnières, commune Brézé.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de

Brézé, et, pour traiter le jour de la vente à M. VOLLAND, régisseur.

Gros Fûts frais vides de 376

A VENDRE,

S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

On demande UN APPRENTI QUINCAILLER.

S'adresser au bureau du Journal.

PERLES D'ETHER

Du D^r CLERTAN.

MENTION HONORABLE. — EXPOSITION 1855.

Ce nouveau moyen d'administrer l'Ether a été approuvé par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 18 juillet 1848. En portant l'Ether pur directement dans l'estomac sans qu'il se volatilise, les perles agissent avec une grande efficacité contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes et toutes les maladies provenant d'une surexcitation nerveuse. Une instruction est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Paris, rue Caumartin, 45; à Saumur, chez M. DAMICOURT.

PLUS DE TACHES AVEC

L'ETHEROLÉINE DE CHALMIN.

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même instantanément tous les corps gras, taches de peinture, suif, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toute espèce de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, mêmes les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher. — Prix du flacon : 1 fr. 50. et 1 fr. — Composé par CHALMIN, chimiste à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt chez les principaux parfumeurs et merciers. A Saumur, chez M. BALZEAU et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs.

MAGASIN DE MEUBLES,

GLACES ET PENDULES,

Place du Petit-Thouars, à Saumur.

GRAND RABAIS sur les MARCHANDISES cotées à prix fixe.

AVIS AUX PERSONNES ATTEINTES DE HERNIES.

Au moyen des CEINTURES A BASCULE IMPERCEPTIBLES et sans ressort, de RAINAL et FILS, bandagistes brevetés, de Paris, les hernies les plus aiguës et les plus négligées sont maintenues sans souffrance. Aussi nos premiers médecins recommandent-ils cet ingénieux appareil dans les cas de hernies les plus négligées. Ceintures simples, 8 fr.; doubles, 12 fr.; dito ombilicales, 10 fr.; dito hypogastriques, 15 fr. et au-dessus. Contre un mandat sur la poste, la grosseur du corps et le côté atteint. On expédie franco. Maisons centrales à Paris, rue Marengo, 6, et rue Neuve-Saint-Denis, 23. Dépôt à Saumur, chez M. CORTOLE, bandagiste, place de la Bilange. (355)

3 F. PHILOPODE. 3 F.

Cette composition nouvelle, inventée par ELIE MATHIEU, chimiste breveté, guérit les CORS AUX PIEDS en une minute, sans douleur et sans danger. — Il suffit d'envoyer pour 3 f. de timbres-poste ou un mandat à M. ELIE MATHIEU, chimiste à Lons-le-Saulnier (Jura), pour recevoir le PHILOPODE franco par le retour du courrier. (341)

INSECTICIDE VICAT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1855. — MÉDAILLES D'ARGENT 1857-58.

Destruction complète de tous les INSECTES des fourrures, lainages, appartements et cultures.

Efficacité et inocuité garanties

Par 17 rapports de conseils d'hygiène, d'académies de médecine, des sciences, de sociétés impériales d'agriculture, d'horticulture, etc. — Fournisseur de l'armée, de la marine, des hôpitaux, lycées, écoles vétérinaires, etc.

SOUFFLET GARNI DE POUDE, 50 c. — FLACONS, 8 FR., 1 FR. 25 c., 75 c. ET 50 c.

DÉTAIL, chez M. PIE, droguiste à Saumur.

GROS. — LYON, rue Bageaud, 10; — PARIS, rue Saint-Honoré, 123.

(Exiger la griffe de l'inventeur Vicat.) (481)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.